

INFORMATION TABLETTE (classe de 1^{ère})

Madame, Monsieur,

Votre enfant va intégrer la classe de première l'an prochain. En ce qui concerne la tablette, deux possibilités s'offrent à vous :

A savoir que cette dernière représente un coût de 600 euros sur les trois années de scolarité au lycée (de la seconde à la terminale).

- **Vous souhaitez une tablette neuve** : Une somme de 20 euros / mois vous sera prélevée durant l'année scolaire de première (du 6 octobre au 6 juillet) et pendant l'année de terminale (également d'octobre à juillet). Si vous souhaitez garder la tablette lorsque votre enfant quittera le lycée en classe de terminale, une somme de 200 euros vous sera demandée.
- **Vous souhaitez une tablette d'occasion** (un an d'utilisation) : Une somme de 20 euros / mois vous sera prélevée sur 10 mois **UNIQUEMENT** durant les deux années de scolarité (de la première à la terminale). Votre enfant pourra la conserver.

CARTE HDF

- A son entrée en première, une somme de 55 euros vous est créditée sur la carte HDF. Cette somme est utilisée pour l'achat des livres numériques installés sur la tablette. Ainsi, courant octobre, nous procédons au prélèvement directement sur la carte de votre enfant et vous recevrez une alerte pour vous en informer.

Pour ceux qui n'auraient pas fait la démarche, une demande doit être effectuée en ligne, via le site **generation.hautsdefrance.fr**

Fabrice Matton
Chef d'établissement

.....
Nom – Prénom :

Classe de :

Souhaite une tablette neuve

Souhaite une tablette d'occasion

Signature :